



Madame la présidente,

Nous sommes aujourd'hui réunis à la Direction générale pour un groupe de travail (GT) sur le transfert/abandon des missions fiscales (TMF) de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) vers la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Ce GT DGDDI fait suite au précédent GT bi-directionnel DGFIP-DGDDI, tenu à Bercy il y a 3 semaines, le lundi 19 septembre dernier. À Bercy, les 2 éléments principaux consistaient en l'annonce :

- du maintien du recouvrement des amendes transactionnelles (« non juridictionnelles ») ;
- ainsi que pour la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) le maintien de la délivrance des agréments et du contrôle.

Ces annonces sont notables. Elles ont été obtenues suite à la mobilisation des personnels sur le terrain, ainsi que celle de leur représentation auprès des autorités politiques, aussi bien au Parlement que dans les Conseils régionaux.

Malheureusement ces annonces ne sauraient masquer le maintien de l'hécatombe par les autorités, aussi bien contre l'administration cédante (la DGDDI), l'administration récupérante (la DGFIP), le service aux entreprises, que pour les recettes de l'État et des Collectivités !

La DGDDI continue de perdre des emplois. La saignée de plusieurs centaines de postes est confirmée d'ici 2025, même s'il y en a une centaine de moins que prévu initialement.

À ce propos, nous ne disposons toujours pas du volume d'emplois équivalent temps plein (ETP) percutés en 2019 et 2020 par le transfert de la taxe sur les boissons non alcooliques (BNA, en 2019) et de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP, en 2020), pourtant maintes fois demandé en ces lieux¹. Et que nous estimons pour notre part aux alentours de 150 ETP.

De sorte qu'au final le seuil de 700 postes détruits est bel et bien confirmé.

D'ailleurs, nous observons que les chiffres communiqués ne sont pas consolidés, car les totaux ne se recourent pas entre eux, aussi bien selon la ventilation par typologie de services que selon la typologie par direction par rapport à la synthèse (par exemple tantôt 154 postes sauvés, tantôt 118).

D'autant que par direction, les variations sont très grandes (par exemple, tantôt 75% de postes sauvés, tantôt 20%).

D'autant que par typologie de services, il est étonnant de constater que les cautions, garanties des entrepositaires agréés pétrole et recouvrement des amendes ne représenteraient que l'équivalent de 55 agents dans les recettes. Pour notre part, il y a *a minima* des dizaines d'emplois supplémentaires à sauvegarder !

La DGFIP perd 850 emplois l'année prochaine, selon le projet de loi de finances pour 2023.

De fait, sans formation conséquente, ni personnel dédié, ou culture du contrôle adaptés (en bref sans moyen!), les pertes pour les recettes publiques vont continuer d'être massives.

C'est pour cela que nous parlons d'abandon. Et les révisions à la hausse du barème des taxes transférées (à hauteur de 50% pour les BNA et la TGAP!) sont catastrophiques :

- elles punissent les contribuables honnêtes et sincères ;
- elles font fi de la nécessaire lutte contre la fraude
- elles masquent l'échec de cette politique de transfert/abandon, imposée contre l'avis de tous, opérateurs économiques inclus !

La délégation SOLIDAIRES Douanes
Montreuil, le lundi 10 octobre 2022

¹ Voir notamment le communiqué relatif au GT du 24/04/2021 : *Sous-estimer, c'est déprécier*
Disponible ici : <http://www.solidaires-douanes.org/GTR-transfert-taxes>

Annexe : Transfert/abandon des missions fiscales (TMF) – suppressions d'emplois à la DGDDI
Données communiquées par la DGDDI – documents de travail du GT du 10/10/2022

a) Au niveau global (de 2019 à 2025)

Type	Nombre d'emplois détruits																										
	Projet v1 (jusqu'au GT du 10/10/2022)								Projet v2 (GT du 10/10/2022)								Différentiel v1/v2										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total			
ETP supprimés	NC (+150 non comptabilisés)		122	198	91	291	0	702 (+150)	NC (+150 non comptabilisés)		122	198	20	54	154	548 (+150)	NC (=)	=	=		71 « sauvés »	237 « sauvés »	+154 détruits	-154 « sauvés »			
Explication	BNA	TGAP	TSVR, TVA pétrole	DAFN, TICC, TICFE, TICGN	Amendes : 56 D ^{is} de port : 35	CI : 77 TICPE : 214	néant	TMF	BNA	TGAP	TSVR, TVA pétrole	DAFN, TICC, TICFE, TICGN	Amendes : 20 D ^{is} de port : 0	CI : 54	TICPE : 154	TMF	=	=	=		Amendes : 20 D ^{is} de port : 0	CI : 54	TICPE : +154 détruits	TMF			
Sous-total	320 (+150 non comptabilisés)				382				852	320 (+150 non comptabilisés)				228				698	= (dont 150 non comptabilisés)				154 « sauvés »				-154 « sauvés » +150 non cptb^{es}

NC : non communiqué.

→ pour SOLIDAIRES Douanes, le nombre d'emplois détruits par le transfert/abandon de la taxe sur les BNA et la TGAP se situe autour de 150 ETP.
De sorte que le nombre total d'ETP détruits par le TMF se situe bel et bien à hauteur de 700 postes (698).

b) Par typologie de services (de 2023 à 2025)

Type de service	Nombre d'emplois détruits		
	Projet v1 (jusqu'au GT du 10/10/2022)	Projet v2 (GT du 10/10/2022)	Différentiel v1/v2
Raffineries et bureaux énergies	45	18	27 « sauvés »
Autres bureaux	126	90	36 « sauvés »
Recettes interrégionales (RI) et recettes régionales (RR)	123	68	55 « sauvés »
SND2R (service national douanier de remboursement et de délivrance de renseignements tarifaires contraignants)	48	48	0 « sauvés »
Total	342	224	118 « sauvés »

c) Par direction (de 2023 à 2025)

Directions régionales (DR)	Nombre d'emplois détruits		
	Projet v1 (jusqu'au GT du 10/10/2022)	Projet v2 (GT du 10/10/2022)	Différentiel v1/v2
DI AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes)	35	24	9 « sauvés »
DI BFCCVL (B ^{is} ne-F.-C ^{is} -Centre-Val de L ^{is})	15	12	3 « sauvés »
DI BPL (Bretagne-Pays de Loire)	23	15	8 « sauvés »
DI GE (Grand Est)	74	60	14 « sauvés »
DI HdF (Hauts-de-France)	34	24	10 « sauvés »
DI IdF (Île-de-France)	17	14	3 « sauvés »
DI Normandie	28	12	16 « sauvés »
DI NA (Nouvelle-Aquitaine)	30	19	11 « sauvés »
DI Occitanie	26	15	11 « sauvés »
DI PACAC (P ^{is} -Alpes-Côte d'Azur - Corse)	23	13	10 « sauvés »
DI PA (Paris-Aéroports)	21	8	13 « sauvés »
DI AG (Antilles-Guyane)	9	5	4 « sauvés »
DR Réunion	4	1	3 « sauvés »
DR Mayotte	1	0	1 « sauvés »
Total	340	222	118 « sauvés »